

Rapport public Parcoursup session 2021

Université Clermont Auvergne - Licence - Double diplôme - Licence Etudes européennes et internationales - Etudes européennes et internationales franco-italiennes, double diplôme Cursus Conservazione dei Beni Culturali - Studi italo-francesi (Univ. d'Udine) (7648)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Clermont Auvergne - Licence - Double diplôme - Licence Etudes européennes et internationales - Etudes européennes et internationales franco-italiennes, double diplôme Cursus Conservazione dei Beni Culturali - Studi italo-francesi (Univ. d'Udine) (7648)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	68	63	63	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

- * **Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement** : Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * **Disposer d'un très bon niveau dans la langue étrangère choisie (B2 minimum) et dans une deuxième langue étrangère** : Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements dans deux langues étrangères (l'une en tant que spécialiste et l'autre en tant que non spécialiste) ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * **Montrer un intérêt pour l'interculturalité, l'actualité et les institutions européennes et internationales ainsi que le patrimoine culturel européen et international** : Cette mention regroupe des thématiques mettant en regard deux langues et deux cultures, au sens large du terme. Aussi, le futur étudiant doit être curieux des courants culturels et des fonctionnements politiques et institutionnels du ou des pays du parcours choisi mais aussi de ceux de la France.
- * **Montrer une volonté d'effectuer des stages et une ou plusieurs mobilités dans un pays étranger (européen ou autre) correspondant au parcours choisi** : Cette mention implique de réaliser un ou plusieurs stages en France et/ou à l'étranger ainsi qu'une mobilité en Europe ou ailleurs dans le monde. Les stages (hors parcours European Studies in English) doivent relever du domaine de l'interculturalité, de la dimension culturelle au sens large (patrimoine, arts, monde du livre), ou des institutions au niveau européen ou plus largement international. En European Studies in English, les stages peuvent être effectués dans tout domaine (entreprise, vente, logistique, événementiel, etc.).
- * **Faire preuve d'une véritable motivation pour la formation correspondant au parcours envisagé et avoir un projet d'études en cohérence avec les thématiques des formations de la mention Etudes Européennes et Internationales.**
- * **Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe, en France et à l'étranger** : Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Etudes Européennes et Internationales, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en Etudes Européennes et Internationales laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. La formation en Etudes Européennes et Internationales et les différents stages et mobilités obligatoires supposent a fortiori une certaine maturité et une autonomie de travail, notamment pour chercher des stages, s'organiser et étudier à

l'étranger.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce cursus forme des experts franco-italiens désireux de travailler dans le domaine de la tutelle et de la valorisation du patrimoine culturel et artistique, notamment français et italien.

Les enseignements dispensés dans le cadre de ce double diplôme sont axés sur les cultures françaises et italiennes (littérature, civilisation, histoire de l'art, du cinéma et de la musique) ainsi que sur les compétences liées à la pratique des langues et aux métiers du tourisme culturel.

Les « plus » de la formation :

- Diplôme reconnu en France et en Italie.
- Stage obligatoire en 3ème année
- Troisième année en Italie à l'Università degli Studi d'Udine.
- Un enseignement assuré par des enseignants et des professionnels
- Une grande partie des cours en petits groupes.

+ d'informations : [Licence EEI](#)

[Taux de réussite en première année](#) selon les filières

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La formation est sélective. La CEV n'a pas ordonné les candidatures : tous les candidats acceptés ont été appelés dès le début de la phase principale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prioritairement les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Les notes en langues vivantes, français, histoire-géographie, philosophie et économie lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Important
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication		Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important

	Motivation et connaissances de la formation	Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont Auvergne